

Note d'information sur l'UNEA-4 et l'UNEA-5 à l'attention des réunions ministérielles ou d'experts pertinentes dans la région

Cette note donne un aperçu des documents essentiels pour des discussions sur le suivi de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-4) et sur les préparatifs de la cinquième session de l'Assemblée (ANUE-5), dans le cadre des réunions régionales ministérielles ou d'experts pertinentes.

Suivi de l'UNEA 4

En mars 2019, les Ministres de l'Environnement ont adopté la [Déclaration ministérielle](#) intitulée « Des solutions innovantes pour relever les défis environnementaux, et garantir la consommation et la production durables », comme résultat principal de l'Assemblée de l'ONU pour l'environnement de 2019. Une [note sur la mise en œuvre de la Déclaration Ministérielle](#) a été présentée aux États membres lors d'une réunion du sous-comité du Comité des Représentants Permanents le 12 septembre 2019.

En outre, l'UNEA-4 a adopté 23 résolutions et 3 décisions qui sont disponibles sur la page Web de l'[UNEA](#). Afin d'analyser et de faciliter le suivi et la mise en œuvre des résolutions adoptées à l'UNEA-4, le Secrétariat a préparé [une note détaillée sur le suivi](#) qui a été présentée aux États membres à la 146e réunion du Comité des Représentants Permanents tenue le 20 Juin. Celle-ci comprend les documents suivants :

- Annexe 1 : Résolutions adoptées à l'UNEA-4 : Synthèses et prochaines étapes.
- Annexe 2 : Mandats / demandes adressées aux États membres et aux parties prenantes émanant des résolutions adoptées à l'UNEA-4
- Annexe 3 : Demandes adressées au Secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement émanant de résolutions adoptées à l'UNEA-4

Au cours de sa 146e session, le Comité a également approuvé une [évaluation et les enseignements tirés](#) de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement préparée par le Secrétariat, sur la base des contributions des États membres et des parties prenantes. Le Secrétariat a également présenté un [aperçu global en Powerpoint](#) contenant des informations sur les principaux résultats politiques, la participation et les perceptions, l'engagement de la société civile et du secteur privé, la communication avec les médias et les prochaines étapes.

Préparation de l'UNEA- 5

Dans la [Décision 4.2](#) intitulée « Ordre du jour provisoire, dates et lieu de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement », l'UNEA a demandé au [Bureau de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement](#) de définir un thème pour la prochaine Assemblée pour l'environnement au plus tard le 31 décembre 2019, en consultation avec le Comité des Représentants Permanents.

En juillet 2019, le Président de l'UNEA a ainsi adressé une [lettre](#) aux États membres, aux principaux groupes et aux parties prenantes pour leur donner son point de vue sur le thème. En annexe de cette lettre figurait une note pour "[lancer la réflexion](#)" : [Trouver le thème approprié pour](#)

[l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement de 2021](#), qui a été élaborée sur la base des directives du Bureau de l'UNEA-5 et qui propose trois domaines thématiques différents à examiner. De plus, le Président du Comité des Représentants Permanents a envoyé [une lettre](#) aux États membres proposant un plan pour les consultations. L'envoyé du Président de l'UNEA et le Président du Comité ont également organisé des réunions consultatives conjointes avec des groupes régionaux lors de la 6ème sous-commission annuelle, qui s'est tenue du 7 au 11 octobre à Nairobi.

Toutes les contributions soumises par écrit sur le choix du thème de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement de 2021 peuvent être consultées sur le site Web dédié [ici](#).

En ce qui concerne la mise en œuvre de la décision UNEP / EA.4 / 2 intitulée « Ordre du jour provisoire, dates et lieu de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement », une [note](#) et un [exposé](#) ont été remis aux États membres lors de la 6ème sous-commission annuelle.

Un [projet de feuille de route pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme du PNUE 2022-2025](#) a également été présenté au Sous-Comité, qui est lié à la préparation de l'UNEA-5.

En outre, le 6ème Sous-Comité annuel a adopté le [résumé final du Président](#) et une [proposition finale consolidée concernant un processus consensuel à soumettre au Comité des Représentants Permanents de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et à ses organes subsidiaires](#). Les progrès réalisés dans le cadre des consultations relatives au processus de revue seront examinés et approuvés lors d'une réunion-bilan d'une durée maximale de deux jours, dans le cadre de la septième réunion annuelle du Sous-comité. L'examen final sera effectué à la 5ème UNEA.

Le portail des réunions du 6ème Sous-comité annuel, avec tous les documents d'appui et les contributions des États membres, est disponible [ici](#).

La [stratégie pour l'engagement du secteur privé](#) a également été présentée par le Secrétariat et a ensuite été approuvée par les États membres à la 6ème Sous-commission annuelle.